



Revue de presse 2024 L'action de l'inspection du travail en Bretagne

Presse écrite régionale

Le Télégramme, 7 mars 2024, Guillaume Biétry : **En Bretagne, l'État montre les muscles contre le travail illégal**

[En Bretagne, l'État montre les muscles contre le travail illégal | Le Télégramme \(letelegramme.fr\)](https://www.letelegramme.fr/bretagne/etat-montre-les-muscles-contre-le-travail-illégal-07-03-2024)

Ouest-France, 8 mars 2024, Laurent LE GOFF : **Travail illégal : des entreprises bretonnes lourdement condamnées en 2023**

[Travail illégal : des entreprises bretonnes lourdement condamnées en 2023 \(ouest-france.fr\)](https://www.ouest-france.fr/bretagne/travail-illégal-des-entreprises-bretonnes-lourdement-condamnées-en-2023-08-03-2024)

Radios

RCF, 7 mars 2024, Cécile Pollart : **15 % d'écart entre les salaires des hommes et des femmes en Bretagne**

<https://www.rcf.fr/actualite/journal-regional?episode=461370&share=1> (4min10 – 6min56)

RCF, 8 mars 2024, Cécile Pollart : **3 QUESTIONS À Dr Thomas Bonnet, médecin inspecteur du travail en Bretagne**

[Dr Thomas Bonnet, médecin inspecteur du travail en Bretagne | 3 questions à \(régional\) | RCF Bretagne](https://www.rcf.fr/bretagne/3-questions-a-dr-thomas-bonnet-medecin-inspecteur-du-travail-en-bretagne-08-03-2024)

Revue de presse réalisée suite à la conférence de presse SIT du 7 mars 2024 à Rennes en présence des intervenants DREETS Bretagne : V. Descacq, H. Avignon, S. Delourme, V. Thomas, Dr T. Bonnet, O. Capy

Accompagnateurs DREETS Bretagne : A. Pecheul, V. Chotard, C. Saugnac, S. Abline, O. Dewavrin

Journalistes présents : V. Belleville (France Bleu Armorique), C. Pollard (RCF), L. Le Goff (Ouest-France), G. Biétry (Le Télégramme) et P. Biet (Agence Presse Bretagne).

Éléments conférence de presse 7 mars 2024 : [L'action de l'inspection du travail en Bretagne en 2023 - Directions régionales de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités \(DREETS\)](https://www.dreets.fr/actualites/2024/03/07/laction-de-linspection-du-travail-en-bretagne-en-2023-directions-regionales-de-leconomie-de-lemploi-du-travail-et-des-solidarites-dreets)